



COMMUNE DE SOUESMES

AVIS DU MAIRE

La vente des lots de bois aux particuliers aura lieu
en Mairie, salle du Conseil Municipal,

le vendredi 13 novembre 2026 à 18 heures

Les personnes intéressées
(réservé uniquement aux habitants de la commune)
doivent s'inscrire en Mairie

du lundi 26 octobre au vendredi 6 novembre 2026 (inclus)

Les lots seront attribués par tirage au sort.

Le prix de vente des lots sur pied est fixé à :
5 euros le stère

Le prix de vente des lots façonnés est fixé à :
38 euros le stère

Le Maire,
Jean-Michel DEZELU

